

**ACTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 3 décembre 2024**

Le Conseil d'administration d'Oniris, réuni le, sous la présidence du Président du Conseil d'administration, a, après discussion, pris la délibération suivante :

DELIBERATION N° 20241203-15

OBJET : FRAIS D'INSCRIPTION DES CONCOURS D'INTERNATS DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES EQUIDES POUR L'ANNEE 2024-2025 (RENTREE 2025)

Textes juridiques et consultations éventuelles :

- VU le Code rural et de la pêche maritime, notamment ses article L. 812-1, R. 812-61, R. 812-62 et R. 812-65 ;
- VU l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires;
- VU l'arrêté du 13 avril 2021 relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires modifié ;
- VU l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire ;

CONSIDERANT les avis rendus par les directeurs des écoles nationales vétérinaires le 13 novembre 2024 ;

Exposé des motifs :

Selon l'arrêté du 13 avril 2021 modifié : « *Le montant des frais d'inscription aux concours est défini par le conseil d'administration de l'établissement responsable de l'organisation du concours après avis des directeurs des écoles nationales vétérinaires.* »

Il est proposé, après avis favorables des directeurs des 4 écoles nationales vétérinaires réunis en conseil le 13 novembre 2024, de déterminer les montants d'inscription suivants pour la session des concours 2024-2025 en vue de la rentrée de septembre 2025.

	Droit d'inscription pour les étudiants (€)	Droit d'inscription pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ou pupilles de l'Etat ou de la nation (€)
Pour le concours d'internat AC	100	30
Pour le concours d'internat NAC	70	20

Pour le concours d'internat EQ	100	30
-----------------------------------	-----	----

Délibération :

Le Conseil d'administration de VetAgroBio Nantes approuve les frais d'inscription susmentionnés aux internats.

Résultat du vote :

Nombre d'administrateurs en exercice	32
Quorum	16
Votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstention	0

Fait à Nantes, le 3 décembre 2024

Le Président du Conseil d'administration – Yves de la Fouchardière

